



## Commune de Passy

Novembre 2018

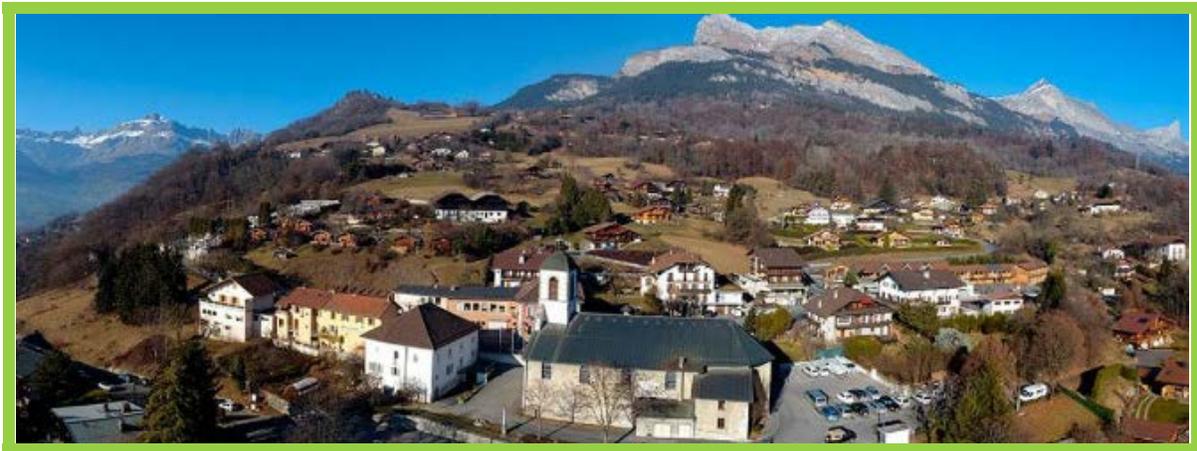
### Lettre d'information #8 *Pour la Qualité de l'air à Passy*

## Passy poursuit son engagement sur la qualité de l'air, en répondant à la consultation sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2)

Le préfet de Haute-Savoie a consulté les collectivités territoriales ces dernières semaines suite au **travail de concertation** engagé depuis juillet 2017 pour l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère 2 (PPA2).

Tous les acteurs concernés par la qualité de l'air sont consultés :

- Services de l'État
- Collectivités territoriales
- Représentants d'industriels
- Associations
- ATMO Auvergne Rhône-Alpes



### **UN CONSEIL MUNICIPAL QUI S'ENGAGE**

Lors du conseil municipal du 25 octobre dédié au PPA2, la commune de Passy confirme sa position et son engagement pour être une **collectivité exemplaire**.

Le maire et ses équipes affichent leur volonté d'être reconnus comme un « **territoire prioritaire d'intervention** où l'État doit concentrer des moyens

supplémentaires pour réduire les émissions de particules fines ».

« Nous souhaitons **un engagement sans failles** de toutes les collectivités et de l'État pour répondre à l'enjeu de santé publique dans la vallée de l'Arve », dit Monsieur Patrick Kollibay, Maire de Passy.

Le secteur Passy-Sallanches est historiquement impacté par les concentrations de PM10 et PM2,5 et la municipalité entend poursuivre ses efforts sur les sujets suivants :

- **Chauffage au bois**

La modernisation du **parc d'appareils de chauffage au bois** est prioritaire.

Depuis 2015, Passy abonde le « Fonds air bois »,

avec **une aide complémentaire de 500 €**

Pour 2019-2023, un budget prévisionnel de **100 000 € équivalent à 200 nouveaux dossiers** est programmé.

Passy est favorable à l'interdiction de la vente et de l'installation de foyers ouverts dans les logements neufs ou existants.

- **Rénovation énergétique**

C'est une priorité et Passy est une **collectivité référence** sur ce sujet.

Après l'important programme de rénovation des groupes scolaires ([voir la NL #7](#)), Passy lance un « **Audit énergétique global** » sur une trentaine de bâtiments communaux pour se projeter sur l'élaboration d'un ambitieux **plan de rénovation énergétique**.

- **Artisanat et industrie**

Passy soutient le **Fonds Air Entreprise** mis en place par la CCPMB, qui accompagne les **entreprises de la commune** pour réduire leurs émissions atmosphériques.

**52 diagnostics** ont déjà été réalisés sur le territoire.

La Région, le Département et les Communautés de communes de la Vallée de l'Arve vont investir **3,75 millions €** sur cet axe.

- **Échanges avec les habitants**

Passy a la **volonté d'informer la population** de l'**avancée des projets**, des **actions** et des **décisions relatives à la qualité de l'air**.

Elle s'appuie sur tous les outils de la municipalité (site Internet, bulletin municipal, presse locale, newsletter) pour renseigner la population.

Les ambassadeurs d'Air continuent leur rôle de médiation en allant à la **rencontre des habitants du territoire**.

Téléchargement de la délibération  
du conseil municipal du 25 octobre 2018

## LA QUESTION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Patrick Kollibay, Maire de Passy, accompagné de Nicole Vaucher, adjointe déléguée aux Sports et André Payraud, adjoint délégué à l'Environnement, s'est rendu au 101e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Les élus de Passy ont saisi cette occasion pour **sensibiliser de nouveau les parlementaires et le Président de la République** sur le financement des actions prévues dans la 2e version du Plan de Protection de l'Atmosphère.

Patrick Kollibay a accepté l'invitation d'Emmanuel Macron à l'Elysée le mercredi 21 novembre. Il a profité de l'intervention de ce dernier pour le questionner sur la particularité de la **situation de la vallée de l'Arve**:

« *Que faites-vous pour améliorer la qualité de l'air ?* »

Emmanuel Macron a déclaré : « *Je me souviens de ce territoire. On va être au rendez-vous de ce plan et du financement* », tout en rappelant qu' « *il faut qu'ensemble, on en partage la contrainte* ».



## PPA1 et PPA2, de quoi parle-t-on ?

Un premier PPA a été élaboré sur 5 ans (2012-2016). Il regroupe des actions réglementaires et incitatives, afin de réduire la pollution de l'air de 30%.

Depuis 2017, huit groupes de travail, associant **300 personnes** ont été constitués pour préparer le second (PPA2) de la vallée de l'Arve.

## LE PPA2 EN CHIFFRES

41

8 thématiques :

Communes concernées

**5 ans**

Programme pour la période 2018-2023

**19 millions d'€**

Le budget prévisionnel

- Activités économiques
- Transport et mobilité
- Collectivités
- Mobilisation citoyenne
- Secteur agricole
- Secteur résidentiel/tertiaire
- Ressources et déchets
- Santé

---

## RENDEZ-VOUS : L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du 10 décembre 2018 au 14 janvier 2019. **5 permanences du commissaire-enquêteur** se tiendront dans les locaux de la CCPMB à Passy.

- Samedi 15 décembre de 9h à 12h
- Mardi 18 décembre de 16h à 20h
- Vendredi 28 décembre de 13h30 à 16h30
- Jeudi 3 janvier de 13h30 à 17h30
- Vendredi 11 janvier de 9h à 12h

---

### CONTACT

Mairie de Passy  
1, place de la mairie  
74 190 PASSY  
Tél. 04 50 78 00 03  
Mail : [mairie@mairie-passy.fr](mailto:mairie@mairie-passy.fr)

### CONTACT PRESSE

Christèle DEKER  
Responsable communication  
Tél. 04 50 78 41 42  
Mail : [c.deker@mairie-passy.fr](mailto:c.deker@mairie-passy.fr)

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

---

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par [www.ypmedias.com](http://www.ypmedias.com).

Contact : [olivier@ypmedias.com](mailto:olivier@ypmedias.com)





[Lien de désabonnement](#)